

Numéro 17
Automne-Hiver 2020

La Gazette

Des Éligeois



Arche de la Biodiversité

Où trouver la Gazette ?



Nous avons le plaisir de vous annoncer que vous pourrez trouver notre bulletin municipal aux endroits habituels : Mairie, Agence postale et Boulangerie. Nous tenons d'ailleurs à remercier M. et Mme Deschaumes de la boulangerie de leur accord pour ce dépôt.

Le recensement militaire est obligatoire pour les garçons et les filles, dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous devez compléter une demande d'inscription (cerfa 12669*01), joindre une copie de la Carte d'identité recto-verso, et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois au moment de l'inscription. Vous pouvez aussi vous inscrire directement sur le site service-public.fr, tout en fournissant les pièces demandées.

Ne jetez pas vos livres, mais apportez-les dans les boîtes à livres. Trois sont installées sur la commune, à proximité des aires de jeux. Vous pouvez les déposer, les emprunter, ils sont à votre disposition.

Chiens errants : depuis le début de l'année 2020, plus d'une dizaine d'abandons d'animaux a été recensé. Si vous trouvez un chien, il faut appeler le numéro d'astreinte de la mairie. 06 80 68 88 37.

Déchetteries

Chantenay-Saint-Imbert

03 86 38 62 56

Lundi : 8h-12h et 14h-17h

Mardi Fermée

Mercredi : 8h-12h et 14h-17h

Jeudi : Fermée

Vendredi : Fermée

Samedi : 8h-12h et 14h-17h

Magny-Cours

03 86 21 27 40

Lundi : 8h-12h et 14h-17h

Mardi : 8h-12h et 14h-17h

Mercredi : 8h-12h et 14h-17h

Jeudi : Fermée

Vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Samedi : 8h-12h et 14h-17h

Les habitants de Saint-Eloi peuvent aussi avoir accès aux déchetteries du Pré-Poitiers et des Taupières :

Les Taupières :

du 1er mars au 15 novembre

Lundi : 8h-19h

Mardi : 13h30-19h

Mercredi : 8h-19h

Jeudi : 13h30-19h

Vendredi : 8h-19h

Samedi : 8h-19h

Les Taupières :

du 16 novembre au 23 février

Lundi : 14h30-18h

Mardi : 14h30-18h

Mercredi : 14h30-18h

Jeudi : 14h30-18h

Vendredi : 14h30-18h

Samedi : 9h-18h

Pré-Poitiers

du 1er mars au 15 novembre

Lundi : 8h-19h

Mardi : 9h30 - 12h30

Mercredi : 8h-19h

Jeudi : 8h-13h

Vendredi : 8h-19h

Samedi : 8h-19h

Pré-Poitiers

du 16 novembre au 28 février

Lundi : 9h30-17h30

Mardi : 9h30-12h30

Mercredi : 9h30-17h30

Jeudi : 9h30-12h30

Vendredi : 9h30-12h30

Samedi : 9h30-17h30

Suite aux dernières mesures gouvernementales liées à l'épidémie de la COVID-19, nous vous informons que les deux déchetteries du SYCTOM (Chantenay-St-Imbert et Magny-Cours) restent ouvertes aux horaires habituels.

Nous renforçons les mesures barrières sur les sites, à savoir :

- le port du masque devient obligatoire (il était jusqu'à maintenant vivement conseillé)
- accès limité à 2 véhicules à la fois.

Ces mesures sont destinées à protéger les usagers et le personnel du SYCTOM .

Pour information, les usagers doivent cocher la case 2 de l'attestation de déplacement dérogatoire pour se rendre sur les déchetteries (case 2 : déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile).

Bien entendu, ces dispositions sont susceptibles d'évoluer en fonction des informations gouvernementales.

Saint-Eloi Infos-pratiques :

Horaires d'ouverture :

A partir du 4 janvier.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h,

Mercredi : 9h - 18h.

Fermeture le samedi.

Site Internet : www.saint-eloi.fr

Sur Facebook : Saint-Eloi-58 Officiel

Sur Instagram : sainteloi58

Numéros utiles :

**Urgences en dehors des heures d'ouverture
de la mairie : 06 80 68 88 37**

Agence postale :

de mardi au vendredi de 13h30 à 17h.

03 86 37 12 33

Les écoles :

Maternelle : **03 86 37 13 44**

Primaire : **03 86 37 13 43**

Restaurant scolaire : **03 86 37 77 06**

Garderie : **03 86 37 77 07**

Assistante sociale :

Emeline GALLAUD - **03.86.93.57.00**

Médiathèque :

Mardi : 10h00-12h ; 14h-18h

Mercredi : 10h00-12h ; 14h-18h30

Jeudi : 10h00-12h ; 14h-18h

Vendredi : 10h00-12h ; 14h-18h30

Samedi : 10h00-12h30

Tel : 06.87.53.40.21

mail : bibliotheque.saint-eloi@orange.fr

Ce bulletin est édité par :

la commission communication

du Conseil Municipal de Saint-Eloi.

Conçu et réalisé par :

stefanebel.com / 07 82 99 43 09 /

stef.ebel@gmail.com

Impression : Inore Groupe -

Varennes-Vauzelles

1 250 exemplaires.

Directeur de la publication : Jérôme Malus.

Comité de rédaction : Marie-Martine Girand et
les conseillers communication

Correspondance : Marie-Martine Girand,

adjoindue à la communication,

Mairie de Saint-Eloi, chemin du Bois-Bouchot-
58 000 Saint-Eloi.

Tel : 03 86 37 77 00 - Fax : 03 86 37 18 86

Site internet : www.saint-eloi-58.fr

Mail : lagazette.saint.eloi58@gmail.com



Chères Eligeoises, chers Eligeois,

Nous abordons le dernier mois de cette année qui restera marquée par son lot de catastrophes humaines, sanitaires, économiques, sociales, climatiques...

Cette année 2020 se termine (enfin) et j'espère de tout cœur que des jours meilleurs vont se présenter avec la nouvelle année. Essayons de tirer du positif de cette période en véhiculant des valeurs de bienveillance, d'entraide et de solidarité, les uns envers les autres, que ces temps de crises ont réaffirmé, avec force. Depuis la mise en place du nouveau conseil municipal, la gestion de Saint Eloi est au cœur de mes attentes.

C'est plus que jamais ma priorité, notre priorité !

L'ensemble de l'équipe a l'esprit tourné vers de nouveaux projets avec pour objectif de poursuivre ses efforts pour améliorer votre quotidien et votre qualité de vie. Notre vision du développement de Saint Eloi reste dictée par la volonté de préserver notre cadre de vie mais aussi de l'améliorer. Notre mandat s'articulera autour de 2 maîtres-mots :

Se développer ! et Accompagner !!

Un développement réussi, c'est un développement utile et harmonieux.

D'ici 2026, notre volonté est de créer un véritable centre bourg autour de notre groupe scolaire, notre médiathèque, notre mairie... transformer ce quartier qui, à moyen terme, se développera autour de pistes cyclables et d'une salle omnisports afin de redonner toute sa place au service public, tout en valorisant notre poumon communal : l'arche de la biodiversité.

- Accompagner, encore et toujours, les Eligeois bien évidemment mais aussi les commerçants et entreprises de notre territoire. Il est de notre devoir de les soutenir, les aider du mieux possible et leur faire savoir que nous sommes disponibles pour trouver des solutions face aux difficultés qu'ils rencontrent !

Je veux aussi dire à nos associations qui souffrent, car à l'arrêt ou fonctionnent au ralenti, qu'elles peuvent compter sur notre soutien. À ce jour, la collectivité les accompagne financièrement afin qu'elle puisse perdurer.

- Un autre chantier nous tient à cœur et regroupe nos objectifs d'accompagnement et de développement : la phase 2 de notre Cabinet Médical : Moderniser et agrandir les locaux pour recevoir de nouveaux professionnels de santé. J'ai bien l'intention, avec le soutien de l'équipe municipale et communale, de profiter du plan de relance pour répondre au mieux à vos besoins.

Afin d'être au plus proche de vos attentes, j'aurais aimé vous rencontrer lors de nos traditionnelles fêtes, repas du Centre Communal d'Action Sociale, marché de Noël, cérémonies ou encore nos traditionnelles réunions de quartiers... mais ce ne sera malheureusement pas possible. J'espère pouvoir le faire prochainement et vous invite, en attendant, à venir à nous. Nous pouvons nous rencontrer, dans le respect des règles sanitaires, ou échanger à distance, selon vos volontés.

Notre ambition est commune, je le sais, faire de Saint-Éloi une commune où il fait bon vivre ! Les élus de la municipalité, les agents communaux, les membres du CCAS et moi-même œuvrons chaque jour pour vous garantir la sécurité et la santé. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.

Je veux terminer sur une note joyeuse et vous souhaiter de chaleureuses et apaisantes fêtes de fin d'année tout en sachant que celles-ci seront bien particulières.

Prenez soin de vous et des vôtres. Respectez les gestes barrières et le port du masque. Soyons solidaires. C'est ensemble et attentifs aux autres que nous réussirons à retrouver une vie normale.

Bien à vous tous,

Jérôme Malus



L'assistance réduite autour du monument aux morts pour ce 11 novembre 2020 était recueillie, et attentive au discours émouvant de Mme Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants. Après le dépôt des 2 gerbes, offertes par les Anciens combattants et la Municipalité, la minute de silence et la Marseillaise, entonnée par les participants a clôturé la cérémonie.



En ce jour solennel, il a été rendu hommage à M. Save, porte-drapeau des Anciens Combattants à toutes les cérémonies, depuis 1988. M. le Maire, Jérôme Malus lui a offert une médaille commémorative, ainsi qu'un diplôme signé de la Ministre.

Actualité Covid 19



Nos dévouées infirmières ont réalisé des tests de dépistage du Covid-19. De nombreux volontaires se sont pressés au cabinet de la rue de la poste ce samedi 26 septembre. Nul doute que les résultats ont été attendus avec impatience.

Journée Citoyenne



De nombreux Eligeois très motivés se sont retrouvés le 12 septembre, afin de débroussailler le bois Bouchot. La tronçonneuse a été mobilisée pour couper de grosses branches afin de dégager le chemin. La petite mare, complètement vide à cause de la sécheresse, s'est vue elle aussi nettoyée. Une deuxième matinée sera organisée dès que possible pour terminer le travail commencé .

Zoom sur les rentrées scolaires



Masques pour les adultes, distanciation sociale, la rentrée s'est faite dans la joie et la bonne humeur pour les enfants. Trois nouvelles maîtresses cette année : en grande section, Mme CHAMBON et Mme GRILLON se partagent l'emploi du temps, tandis que Mme GUYOMACH s'occupe du CM2. L'école a aussi une (presque) nouvelle directrice : Fanny Rochette, directrice de la maternelle, a vu augmenter ses responsabilités en devenant également directrice de l'école primaire.



Hommage à Samuel Paty

Afin de rendre hommage à Samuel Paty, enseignant victime d'un acte terroriste, l'ensemble des élèves du groupe scolaire des Jeunes Pousses, accompagnés des enseignants, du personnel administratif de la mairie, scolaire et périscolaire, du maire Jérôme Malus et un bon nombre d'élus ont respecté une minute de silence dans la cour de l'école dans une atmosphère solennelle et pleine d'émotions.

Office du Tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours

Votre Office de Tourisme est à votre service toute l'année pour l'accueil, l'information et la promotion.

Petit avant-goût du programme de notre SAISON ESTIVALE 2021
Vous êtes intéressés pour découvrir ou redécouvrir notre territoire. Aucun souci, voici quelques unes des thématiques qui vous seront proposées lors de la saison 2021

ATELIERS : Initiation à la couture sur machine à coudre avec Valérie LERICHE, Sui-vez le Fil d'Agatha, Initiation à la porcelaine froide » avec Alexa ROY, Fairytalexa, Initiation au travail de la terre cuite avec Nicolas MACHETEL

SORTIES NATURE : A la découverte de la vie des mares à SAINT ELOI, Arche de la Biodiversité.

VISITES GUIDEES : Visite guidée de l'église Saint-Martin à CHANTENAY SAINT IMBERT, Visite « l'église Saint-Julien » à MARS-SUR-ALLIER, Visite « Château Médiéval de Villars » à SAINT PARIZE LE CHATEL, Visite de « L'Huilierie Réveillée » à SAINT PIERRE LE MOUTIER

VISITES PRODUCTEURS : Visite « Chèvrerie de Saligny » à CHEVENON, Visite de la fromagerie de la Ferme du Creuset à NEUVILLE LES DECIZE

Le programme complet sera disponible fin mars sur notre site internet. Poussez la porte de l'Office de Tourisme et devenez touristes chez vous !

D'autres thématiques sont en cours d'élaboration.
Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.
Et vous, que souhaiteriez vous que votre office de tourisme vous propose ?
Vous êtes un particulier et vous souhaitez soutenir une association locale et le développement touristique. Vous êtes un professionnel, une association et vous souhaitez promouvoir et faire connaître votre établissement ou vos animations
Une solution s'offre à vous, pensez à adhérer à votre Office de Tourisme

Pour plus d'informations :
OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE MAGNY-COURS
2 rue du Lieutenant Paul Theurier – 58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER
Tél: 03 86 37 21 25 – Fax: 0811 38 74 76
Courriel : ot.stpierre-magnycours@orange.fr ou
Site: <http://saintpierre-magnycours-tourisme.jimdo.com>



Un nouveau correspondant au Journal du Centre :
Thierry Chesneau remplace Christophe Journet appelé à d'autres responsabilités.
Un reportage pour une association ?
Un événement à signaler ?
Appelez Thierry au 06 84 90 52 57.
tce.chesneau@gmail.com

Infos mairie

L'arrivée de votre agenda 2021 vous sera signalée sur le panneau lumineux, ainsi que sur la page Facebook de la commune. Venez le chercher dans votre mairie !

Sacs poubelle

Les sacs poubelle seront distribués les 19 et 20 janvier 2021 à la salle des fêtes de 8h à 12h et de 14h à 19h.

Erratum : Une erreur s'est glissée dans notre Gazette 16. Une photo de la gym du mardi a été attribuée à tort à la gym du club Léo Lagrange. Veuillez nous en excuser.

L'office du tourisme de Saint-Pierre le Moûtiers recrute un ou deux référents « tourisme » sur les communes affiliées. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre contact au 03 86 37 21 25.

Demande de coordonnées.

Les administrés qui le désirent sont invités à laisser leurs coordonnées (mail et téléphone) à la mairie. Cette action facilite grandement les choses, lorsque nous sommes amenés à vous contacter, dans des situations comme celle que l'on vient de subir ce printemps. Ces informations resteront strictement confidentielles.

Le compte-rendu du dernier conseil municipal est à votre disposition, sur le site de la commune, en plus de l'affichage habituel sur le panneau à la porte de la mairie.

Ville prudente :

Afin de sensibiliser les habitants à la sécurité de notre commune, une commission va être créée. Les personnes intéressées peuvent contacter M. Maurice Taterczynski 07 49 30 89 60, ou M. Daniel Legrand 06 33 15 24 93.

Saint-Eloi fête Noël.

Grâce au dévouement de son conseiller municipal Jean-Marc Marinasse, le ciel de la commune s'illuminera pour les fêtes de fin d'année. Une vingtaine de sapins pousseront près des bâtiments principaux, et un géant de 6m se dressera près de l'église.

Fibre + adressage

La fibre tant attendue est en cours d'installation dans notre commune. La pandémie ayant fait reculer l'échéance, les travaux ne seront pas terminés avant la fin de l'année. Vous pouvez voir dans nos rues des hommes orange s'affairer autour de trous béants : ils travaillent pour votre futur confort. Ce sera ensuite à vous de relier cette fibre de la rue jusqu'à vos appareils.

En parallèle, la Poste et la Commune s'unissent pour rendre vos adresses plus simples, et plus faciles à trouver pour vous acheminer la fibre (pas de numéro de propriété : pas de fibre), pour le facteur, mais aussi pour d'éventuels secours : pompiers, ambulance... Un dossier « adressage » est donc à l'étude. Vous pourrez trouver quelques changements (rue au lieu de route, par exemple) mais pas de grands bouleversements, nous y avons veillé. Prévision de la fibre opérationnelle : fin 2021.



Cimetière

Les agents de la commune ont nettoyé les allées du cimetière et sécurisé les murs d'enceinte.





Passage de la Gare

La demande de pose de barrières a été faite depuis 2016.

C'est grâce au soutien de notre sénatrice Mme Nadia Sollogoub-Thollenaz que cette mission a été réussie. La SNCF procède actuellement aux travaux sur les deux passages à niveau de notre commune. Vous pourrez ainsi traverser les voies avec plus de sécurité, mais restez vigilants.



Passage Harlot (ci-dessus et ci-dessous)



Salle des Fêtes



Dernière tranche des travaux de la salle Pierre Bérégovoy, le remplacement du parquet a commencé en novembre, et le travail est terminé. Dès que la vie reviendra à la normale, les danseurs pourront expérimenter le poli du « dancefloor ».



Route de Chaluzay

Après plusieurs demandes, la départementale 176 a été rénovée. Les travaux sont terminés route de Chaluzay, et la chaussée toute neuve offre plus de confort de circulation.



Candélabre

Les projets d'éclairage et de télécommunication suivent leur cours. Ainsi, rue de la Garenne, rue du Cholet, l'église, Aubeterre et la rue des Eglantines se verront dotées de nouveaux candélabres. Les réseaux de télécommunications vers l'église, aux Eglantines, et rue de la Garenne seront mis en souterrain.



Un nouveau panneau numérique a été installé à proximité de la mairie et de la médiathèque. Plus clair et plus moderne, il vous donnera toutes les informations utiles liées à la vie communale, et vous préviendra des manifestations à venir. Particuliers, commerçants et associations, n'hésitez pas à nous communiquer vos événements.



IMPOTS FONCIERS

M. Jérôme MALUS, Maire de Saint-Eloi, et M. Benoît DEBRUYCKER 1^{er} adjoint en charge des finances s'expriment sur le sujet :

M. le Maire, qui décide du taux d'imposition communal ?

Chaque année le conseil municipal vote le budget principal de la commune, incluant les impôts fonciers.

Détaillons une feuille d'impôts :

Prenons l'avis d'imposition 2020 de cet administré qui doit la somme globale de 820 euros.

Département : 580 NIEVRE		Commune : 238 SAINT ELOI						
TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe d'habitation ménages	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	6,33%	%	1,88%	23,90%	%	8,98%	%	
Taux 2020	8,83%	%	1,88%	23,90%	%	9,09%	%	
Adresse	[REDACTED]							
Base ①	1663		1663	1663		2325		
Cotisation	147		31	397		211		785
Cotisation locale ②								
Adresse	[REDACTED]							
Base ③								
Cotisation								
Cotisation locale ④								
Cotisation 2019	104		31	397		148		
Cotisation 2020	147		31	397		211		785
Variation	+41,35%	%	0%	+1,02%	%	+42,57%	%	
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2020	%	%	%	%	%	%	%	
Base terres non agricoles								
Base terres agricoles								
Cotisation 2019								
Cotisation 2020								
Variation	%	%	%	%	%	%	%	
Dégrevement jeunes agriculteurs (JIA)				Base du forfait forestier	Majoration taxe terrains construits	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base Etat						Dot professionnel		
Base Collectivité						Dot fixe		
Vos constructions neuves bénéficient durant deux ans d'une exonération totale de taxe foncière.					Frais de gestion de la faculté d'exonération			34
					Dégrevement habitation principale			
					Dégrevement JA Etat			
					Dégrevement JA Collectivité			
Montant de votre impôt :								820

Quelle somme revient à la commune de Saint-Eloi ?

147 euros représentent la part communale, soit environ 20 %.

31 euros reviennent à la Communauté de communes Loire Allier (Saint-Eloi, Sauvigny-les-bois, Chevenon, Saint-Parize-le Châtel, Magny-Cours, Chantenay Saint-Imbert)

397 euros pour le département,

211 euros concernent les ordures ménagères, les déchetteries

34 euros de frais de gestion.

M. le 1^{er} adjoint vous êtes chargés des finances, pourquoi le taux communal 2020 a-t-il évolué ?

Après un travail avec la commission finances, nous avons effectivement décidé de proposer au conseil municipal, d'ajuster le taux d'imposition pour plusieurs raisons :

Nous avons le plus faible taux d'imposition du département et même avec l'effort demandé au contribuable, nous sommes toujours les derniers, à communes équivalentes.

Les services de l'état nous ont vivement conseillé de faire évoluer notre taux.

Nous devons également faire face à la baisse récurrente des dotations malgré cela nous sommes une des communes qui investit le plus dans la Nièvre.

Ci-dessous les taux d'imposition des communes limitrophes et équivalentes de 2018.

Code Dép. _T	Code comm un -	Libellé commune 2018	Taux	Taux	Taux	Population municipale -
			communal TFB 201 -	communal TFB 201 -	communal TFB 2018 -1 -	
58	238	SAINTE ELOI	6,33	6,33	6,33 %	2257
58	260	SAINTE PARIZE LE CHATEL	10,23	10,49	10,49 %	1365
58	152	MAGNY COURS	11,16	11,16	11,16 %	1438
58	214	POUGUES LES EAUX	12,71	12,71	12,71 %	2480
58	160	MARZY	12,8	12,8	12,80 %	3864
58	067	CHAULGNES	12,81	12,81	12,81 %	1510
58	300	URZY	14,4	14,4	14,13 %	1874
58	303	VARENNES VAUZELLES	15,3	15,3	15,30 %	9702
58	278	SERMOISE SUR LOIRE	16,09	16,49	16,49 %	1655
58	273	SAUVIGNY LES BOIS	16,62	16,62	16,62 %	1528
58	095	DECIZE	17,29	17,29	17,29 %	5851
58	121	GARCHIZY	17,63	17,65	17,65 %	3850
58	062	CHATEAU CHINON VILLE	19,24	17,69	17,69 %	2442
58	086	COSNE COURS SUR LOIRE	18,65	18,65	18,65 %	10737
58	151	LA MACHINE	19,16	19,16	19,16 %	3452
58	134	IMPHY	20,52	20,52	20,52 %	3556
58	051	CHALLUY	20,74	20,74	20,74 %	1669
58	059	LA CHARITE SUR LOIRE	22,34	21,71	21,71 %	5043
58	079	CLAMECY	21,89	21,89	21,89 %	4141
58	131	GUERIGNY	22,64	22,64	22,64 %	2521
58	194	NEVERS	26,19	26,19	26,19 %	35899
58	088	COULANGES LES NEVERS	26,51	26,51	26,51 %	3775
58	117	FOURCHAMBAULT	27,7	27,7	27,70 %	4430

Taux 2020
Saint-Eloi :
8.86 %

Les impôts locaux (fonciers) par habitant à Saint-Éloi sont de 335 euros, bien en dessous de celui du département, alors que le revenu moyen des foyers fiscaux de 29 019 euros est supérieur à celui de la Nièvre.

En conclusion, à Saint-Éloi, les revenus moyens et la dette par habitant sont supérieurs aux moyennes constatées ce qui n'est pas en corrélation avec le taux d'imposition relativement faible en vigueur.

Impôts locaux par habitant (population DGF)



Source : Ministère de l'Économie et des finances, 2019

En 2019, les impôts locaux étaient en moyenne de 335€ par habitant pour Saint-Éloi.

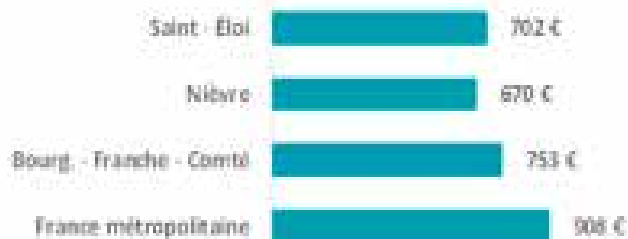
Revenu moyen des foyers fiscaux



Source : DGFIP, revenus déclarés en 2018

En 2018, le revenu moyen déclaré était de 29 019€ par foyer fiscal pour Saint-Éloi, contre 27 156€ pour la France métropolitaine.

Dette par habitant



Source : Ministère de l'Économie et des finances, 2019

En 2019, la dette par habitant représentait en moyenne 702€ pour Saint-Éloi.

Dette = Remboursement des emprunts sur investissement.

- L'endettement principal de la commune de 702 euros date du début des années 2000 et correspond à la construction du groupe scolaire des Jeunes Pousses.

M. le Maire, pouvez-vous nous dire à quoi servent les impôts pour la commune ?

Ils représentent le budget principal, c'est-à-dire le fonctionnement et les investissements.

Les bâtiments, qui appartiennent au patrimoine de notre commune, doivent être entretenus, chauffés, réparés... et nous devons respecter les normes de l'Etat qui évoluent chaque année (en termes d'accessibilité et de sécurité).

Cela concerne le bâtiment de la Mairie, le groupe scolaire des Jeunes Pousses, le cabinet médical, la poste, les services techniques, l'église, la salle des fêtes, les aires de jeux, le cimetière, le stade de football et le dernier bâtiment municipal : la Médiathèque.

Dans le fonctionnement, nous avons également la gestion du personnel communal : une vingtaine de personnes travaillent aux services des administrés, services administratifs, services techniques, école, la poste, la culture...

M. le 1^{er} adjoint :

Ces impôts servent aussi pour les investissements passés et à venir, par exemple l'extension du cabinet médical avec le personnel adéquat, le futur accueil des administrés de la Mairie et de la poste, la rénovation de la salle des fêtes, le projet d'une salle omnisport, le recentrage du centre bourg par la rénovation des rues des Jeunes Pousses et du Bois Bouchot, et l'amélioration des conditions de circulation aux alentours de l'école.

La part communale est largement insuffisante pour réaliser ce genre de projets, et la recherche de subventions est nécessaire auprès du Pays*, de la Région, du Département, de la CCLA et du SIEEEN*.

Pour vous donner un exemple concret, la réalisation du dernier bâtiment de la Médiathèque a été financée à hauteur de 80% de subventions et les 20 % en autofinancement.

Nous vous rappelons que le budget est public et qu'il peut être porté à la connaissance de chaque citoyen qui le souhaite sur rendez-vous.

Nous invitons les administrés à assister aux conseils municipaux. Vous pouvez également retrouver les comptes rendus, en ligne sur le site internet de la commune :

<https://www.saint-eloi-58.fr/comptes-rendus-conseils-municipaux.html>

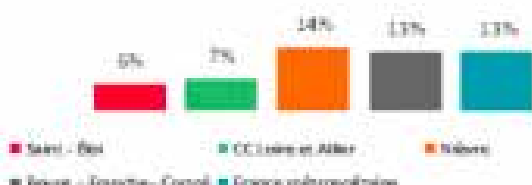
* Pays : Val De Loire Nièvre

* SIEEEN : Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre

Pour informations, quelques données démographiques sur la population Eligeoise.

Le taux de chômage de 6% est faible comparé à celui de la région et 76% des habitants sont actifs.

Indicateur clé | Taux de chômage* des 15-64 ans

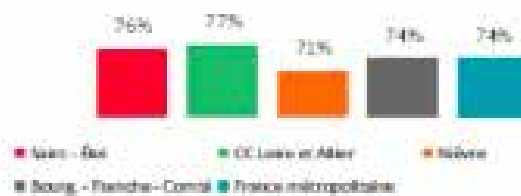


Nb de chômeurs au sens de l'INSEE : 59

Source : INSEE 2017

En 2017, le taux de chômage au sens de l'INSEE était de 6% pour Saint-Éloi, contre 13% pour la France métropolitaine.

Taux d'activité des 15-64 ans



Nb d'actifs : 992

Source : INSEE 2017

En 2017, 76% des habitants de la commune de 15-64 ans étaient actifs, c'est-à-dire qu'ils étaient en emploi ou en recherche d'emploi.

Plus de la moitié des habitants occupe des résidences spacieuses

Indicateur clé | Résidences principales* par nombre de pièces



Total maisons : 918 ; Total appartements : 34

Source : INSEE 2017

En 2017, 53% des logements de la commune avaient 5 pièces ou plus, contre 35% pour la France métropolitaine.

Retrouver l'intégralité des données sur notre site internet :

www.saint-eloi-58.fr

La part de nos jeunes et de nos aînés

Part des 3-17 ans au sein de la population



Source : INSEE 2017

En 2017, la part des 3-5 ans au sein de la population était de 4,3% pour Saint-Éloi, contre 4,7% pour la France métropolitaine.

Les 60 ans et + au sein de la population



Source : INSEE 2017

En 2017, la part des plus de 75 ans au sein de la population était de 6% pour Saint-Éloi, contre 14% pour la Nièvre.

Du Neuf à la CCLA

Mise en réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes Loire et Allier (CCLA).

La CCLA a pris la compétence en matière de « Coordination et animation du réseau de lecture publique » et a recruté Violaine ROUSSELET, en qualité de Coordinatrice et animatrice du réseau de lecture publique intercommunal.

Violaine, professionnelle des métiers du livre et bibliothécaire depuis 10 ans sur les communes de Saint-Parize-le-Châtel et Chantenay-Saint-Imbert (qu'elle a quitté pour rejoindre la CCLA), assurera ses missions sur un poste à mi-temps.

Elle aura en charge le suivi de l'informatisation du réseau(1) et la formation des équipes, avec l'appui des services de la Bibliothèque Départementale dans un 1er temps puis la coordination et l'animation de ce réseau une fois celui-ci mis en place.

A terme, tous les habitants du territoire de la CCLA auront la possibilité d'emprunter et rendre des documents dans toutes les communes du réseau grâce à une navette. L'offre documentaire sera plus abondante et plus diversifiée.

Violaine proposera également des animations en collaboration notamment avec les équipes de la bibliothèque de Saint Eloi.

Pour tout renseignement complémentaire ou adresser vos idées, si vous en avez pour faire vivre le réseau, n'hésitez pas à en faire part à Violaine sur culture@cc-loire-allier.fr

(1)Le réseau de la CCLA est composé de 2 médiathèques : Saint-Eloi et Saint-Parize-le-Châtel, d'un point lecture à Magny-Cours et d'une antenne à Sauvigny-les-Bois.

Mise en place des commissions de travail :

Lors du Conseil Communautaire du 23 juillet dernier, des commissions de travail ont été mises en place et se sont déjà réunies pour réfléchir sur les dossiers dont elles ont la charge.

Retrouvez l'ensemble des commissions, leurs membres et les thématiques sur le site www.cc-loire-allier.fr/vie-communautaire/composition-et-fonctionnement/



COVID-19 / Aide aux entreprises

Pour faire suite à la crise économique générée par le coronavirus, la CCLA travaille actuellement en étroite collaboration avec la Région Bourgogne-Franche-Comté sur la mise en place d'aides aux entreprises (0 à 10 salariés). Ces dispositifs se concrétiseraient par des subventions à l'investissement matériel et immatériel, mais aussi par des aides à la trésorerie (fonds d'avances remboursables).

Toutes ces informations seront officialisées au cours du second semestre 2020 et publiées sur le site internet intercommunal : www.cc-loire-allier.fr Pour toute question, n'hésitez pas à contacter les services administratifs de la communauté de communes.

Communication

Depuis avril, vous pouvez retrouver toutes les actualités de la CCLA sur son site internet : www.cc-loire-allier.fr ou sur sa page Facebook « CCLA : Communauté de Communes Loire et Allier ».

L'escalier en Bois



Patrick, présentez-nous votre commerce et votre parcours

L'ESCALIER EN BOIS est une entreprise artisanale locale, située à St Eloi. Elle est spécialisée dans la fabrication d'escaliers, de fenêtres et portes et assurons le service après-vente également. Nous proposons également tous types de menuiserie intérieure et extérieure pour professionnels ou particuliers, tels que : Volets, tables, agencement de cuisines, agencement de salle de bains, placards et dressings, agencement de bureaux et de magasins

Mes CAP de menuisier, d'ébéniste confortés par une formation en charpente et plaquiste, m'ont permis d'exercer ce beau métier sous différentes formes très enrichissantes. J'ai exercé 1 an et demi comme modeler, 3 ans comme menuisier charpentier (ossature bois) et 21 ans chez NTB comme plaquiste, menuisier et enfin Chef d'atelier. Depuis fin 2010, j'ai créé ma propre entreprise (2 salariés actuellement) et je remercie mes clients de m'avoir fait confiance. La proximité, la rigueur et l'écoute nous permettent d'apporter satisfaction et de faire face à un maximum de demandes sur mesure.

L'escalier en bois
Route De Bourgogne La Baratte
58000 SAINT ELOI
0386364457
Nos horaires
Lundi au vendredi
8h - 12h et 13h - 17h
Mail : lescalierenbois@gmail.com
Site internet <https://lescalierenbois.com/>

Pourquoi vous êtes-vous installés à St Eloi ?

D'abord situé sur Nevers au 5 rue François Charrier, je cherchais depuis quelques temps des locaux installés sur une route passagère et permettant à mon entreprise de bénéficier d'un emplacement idéal. Ce fut le cas, Route de bourgogne à St Eloi. Je dispose aujourd'hui d'un espace suffisant pour un hall d'exposition, un parking clientèle, un entrepôt et espace de travail adaptés.

Avez-vous une anecdote à nous raconter ?

En fait, 3 mois après mon installation dans mes nouveaux locaux, j'ai eu la surprise d'avoir une visite atypique et non moins intéressante ... En effet, nous avons subi un contrôle de nos installations par... la répression des fraudes! Bref, tout s'est très bien déroulé et nous poursuivons avec confiance la réussite de ce nouveau challenge.





Nevers Pêche

Olivier, présentez-nous votre commerce.

L'histoire de Nevers Pêche dure depuis maintenant 71 ans et pour ma part depuis 36 ans. Je suis arrivé dans l'entreprise familiale en 1984, j'ai repris le flambeau en 1991 suite au départ à la retraite de mes parents, Jean et Jacqueline la même année.

Je répertorie le matériel pour toutes les techniques, pêche à la carpe, au carnassier, au coup, à la mouche ainsi que tous les appâts vivants (asticots, vers de terre, vers de vase et vifs).

J'apporte une attention toute particulière à être à l'écoute de mes clients et à les renseigner du mieux possible sur le matériel, les différentes techniques mais aussi sur les coins de pêche des environs.

Je remercie tous mes clients fidèles depuis de nombreuses années... mais aussi les futurs...

Pourquoi vous êtes-vous installés à Saint-Eloi ?

D'abord situé place Mossé à Nevers avec un magasin de 25 m², l'évolution de la pêche et du commerce m'a fait rejoindre le Faubourg du Mouesse. Aujourd'hui, je suis installé dans un grand local de 300m² à l'entrée de Saint-Eloi depuis 2010.

C'était pour moi une priorité et une évidence de placer mon magasin à la sortie de Nevers en direction du Morvan, paradis des pêcheurs ; et Saint-Eloi était donc le lieu le plus propice.

Je suis ravi d'avoir fait le choix de m'implanter sur notre commune, il y a maintenant 10 ans, dans cette structure de dimension idéale pour pouvoir proposer tout le matériel

Horaires

Du mardi au samedi 8h30-12h 14h-19h

nécessaire du pêcheur débutant jusqu'aux plus aguerris.

Avez-vous une anecdote à nous raconter ?

Cet été, je renseigne un couple qui déambulait depuis quelques minutes dans le magasin apparemment à la recherche de quelque chose... Ma surprise fut grande quand ils m'ont demandé où se trouvait le rayon des PECHEES.

En effet, ils cherchaient des fruits ... pour eux Nevers PECHE était le magasin de Nevers où l'on vendait des fruits... et surtout des pêches...

Avec toutes les autres anecdotes recensées depuis des années, je pourrais écrire un livre !



La Médiathèque Saint-Eloi a repris ses activités et animations, après un bel été chaud et ensoleillé !

Jacqueline, Elodie et Thierry sont prêts à vous recevoir et vous attendent pour vous proposer une offre culturelle variée : revues (non disponibles en raison des conditions sanitaires) romans, documentaires, CD, DVD pourront assouvir votre curiosité. Vous pourrez également découvrir les nouveautés littéraires et vos auteurs favoris de cette rentrée.

Votre espace culturel éligeois souhaite vous donner l'envie de vous divertir et vous propose une sélection de manifestations pour terminer l'année avec optimisme :

Prix polar en nivernais 2020 :

Voter pour son livre policier préféré.

Reprise des Accueil de classes, depuis le 17 septembre.

L'Échappée Lecture,

Prix des Jeunes lecteurs, qui permet d'élire son livre préféré, est reconduite cette année. Ce prix a pour objectif de donner le goût de la lecture et de montrer la diversité de la littérature jeunesse en proposant des livres récents, sélectionnés par des bibliothécaires et des libraires.



Deux séries vous sont proposées:

“Les nomades” pour les 10-13 ans et “Les baroudeurs ” pour les ados-adultes. Pour participer à cette manifestation, il suffit de vous inscrire à la Médiathèque et de lire ces livres avant le 26 Mars 2021.

Nous vous rappelons qu'au vu des circonstances sanitaires actuelles, il vous est demandé de suivre les règles en vigueur, port du masque obligatoire, et gel hydro alcoolique.

Tout au long de l'année, l'équipe de la Médiathèque est renforcée par des bénévoles motivés et dynamiques : Pascal Dutrieu, Anne-Marie Fuchs, Nicole Gaucher, Philippe Grégoire, Chantal Jubin, Michèle Laléchère, Nicole Pasquet, Christine Porcher, Françoise Sahr, Monique Thomas, Michelle Tranchat



Les horaires d'ouverture

Mardi : 10h00-12h ; 14h-18h
 Mercredi : 10h00-12h ; 14h-18h30
 Jeudi : 10h00-12h ; 14h-18h
 Vendredi : 10h00-12h ; 14h-18h30
 Samedi : 10h00-12h30
 Adhésion gratuite

Pour nous contacter :

03.86.37.12.58 – bibliotheque.saint-eloi@orange.fr
www.facebook.com/bibliotheque.bibliotheque.716 téléphone : 03.86.37.12.58



ScrapBooking avec A TOUT COEUR



Le scrapbooking c'est quoi ?

Le scrapbooking est un loisir créatif qui a pour objet la mise en valeur de photographies au sein d'albums personnalisés avec des décors.

A l'heure du tout numérique, on pourrait penser que ces albums tombent en désuétude, mais au contraire, ils sont l'occasion de mettre en scène les souvenirs que l'on veut garder.

En effet, nous ne consultons pas régulièrement les photos qui s'accumulent sur nos disques durs alors que nos al-

bums de mariages, de naissances ou de vacances sont toujours un plaisir à regarder, surtout quand les photos sont artistiquement mises en scène. Une cadre ou un mini album peut faire l'objet d'un cadeau très personnalisé.

La reprise des ateliers se fera avec les gestes barrières à partir d'octobre. Pour plus renseignements et pour découvrir ce loisir créatif en cours collectif ou individuel, contactez Madame Paudrat Huguette, animatrice en scrapbooking européen, qui travaillera en collaboration avec la Médiathèque.

Des Portes Ouvertes ont eu lieu samedi 26 septembre, salle rez-de-chaussée de la Mairie de Saint Eloi.

Tél : 07 89 65 71 77

E- mail : paudrat.azza@gmail.com

Réservation obligatoire au 03.86.37.12.58;

bibliotheque.saint-eloi@orange.fr

Jumelage avec l'Ecosse



L' équipe municipale travaille actuellement à un projet de jumelage entre Saint-Eloi et un village équivalent en Ecosse. Ce n'est pas uniquement pour son whisky que ce magnifique pays a été choisi. Les liens entre l'Ecosse et la France remontent très loin dans le passé: 1295! la première trace écrite est le traité signé à Paris le 23 octobre 1295 entre les représentants écossais et Philippe le Bel.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Auld_Alliance

Le comité de jumelage, qui est en train d'être créé, a besoin de toutes les bonnes volontés. Si vous êtes intéressés, si vous désirez apporter votre soutien, prenez contact avec Daniel Legrand. 06 33 15 24 93

ASSETT

Le retour du Tennis de Table

Le Tennis de Table a repris les compétitions fin septembre, avec des mesures sanitaires strictes, avant de se voir une nouvelle fois freiner dans le bel élan qui était le sien depuis la reprise du championnat. En effet, après 3 rencontres disputées, les quatre équipes jouaient les premiers rôles dans leur division respective en dépassant même les objectifs fixés... la suite reste à écrire pour les joueurs après le confinement.

Saison particulière, l'équipe fanion, ne pouvant être accueillie à Imphy pour ses réceptions, a pu évoluer à domicile, dans la salle du Bois Bouchot et espère de nouveau rejouer dans cette salle à la reprise du championnat. Le club espère pouvoir compter sur ses jeunes pousses prometteuses à l'avenir.



Une fois les restrictions levées, n'hésitez pas à venir vous dégourdir les jambes dans une bonne ambiance avec l'ASSETT !



L'assemblée générale de l'ASSETT s'est tenue le 9 octobre dernier. Après un dévouement de tous les instants, Thierry Venault a passé le relais à Isabelle Penot à la tête du club entourée d'une équipe rajeunie. Le nouveau bureau va œuvrer pour faire perdurer le club dans ce contexte sanitaire compliqué, et espère pouvoir organiser sa prochaine Pongimarche l'été prochain !

L'année 2021 verra aussi le club fêter ses 20 ans.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et échanger quelques balles les lundis et mercredis soirs à partir de 18h à la salle du Bois Bouchot.

A TOUT COEUR

L'association a repris ses randonnées le 13 septembre 2020.

Les 8 Km du bois de Venille ont inauguré la série dans une ambiance conviviale.



CLUB DE LOISIRS LEO-LAGRANGE SAINT-ELOI

Après quelques difficultés pour savoir si nous pouvions utiliser les salles municipales, et malgré les contraintes sanitaires toujours plus fortes, nous avons décidé de redémarrer les activités que nous proposons habituellement.

A savoir : Danse Country et en ligne = le mardi de 18h à 19h30, salle du Tennis de Table

Tai Chi = le jeudi de 17h30 à 18h45, salle des fêtes

Gymnastique d'entretien = le jeudi de 19h à 20h, salle des fêtes. Pour chaque activité les participants doivent respecter les consignes : port du masque, utilisation de gel, distanciation physique.

Arche de la biodiversité

Journée découverte pour petits et grands qui ont compris l'utilité d'un « hôtel à insectes ». Ils ont appris à en construire un sur les conseils avisés de Romain Gélos. Chacun est reparti avec son oeuvre.



Le poney-club de Trangy présente ses deux championnes !

La rentrée a été excellente, après une saison estivale bien remplie. Un joli programme pour la Toussaint est prévu, avec des animations Halloween pour les enfants dans les rues de Trangy. Côté résultats: Nous sommes le meilleur club de Bourgogne Franche Comté, grâce à deux de nos cavalières qui sont, l'une championne régionale en amateur I (Anne Bourgeot sur Viennoise de l'Isle) et l'autre vice championne régionale en amateur élite (Sarah Desmoules sur Quorane Nils).



Le CCAS en ordre de marche

Retrouvez ci dessous les nouveaux membres du CCAS présidé par M. Malus et Mme Desrumeaux réélue vice-présidente le 29 juillet 2020.



Nathalie Desrumeaux -
Vice Présidente du CCAS



Cécile Compère



Anne-Marie Fuchs



Dominique Rodeia



Virginie May



Christelle Jubin



Jacqueline Picard



Yvette Jandot



Chantal Ribas



Martine Girand



Nadine Sotty



Eric Guérin

Suite à la crise Covid, nous avons dû malheureusement annuler le repas des aînés. Pour tenter de compenser ce moment de retrouvailles et de bonne humeur, chaque habitant de 70 ans et plus recevra à l'occasion des fêtes de fin d'année, un colis festif distribué par les élus. Un livre « Chaluzy, l'échappée belle » de Guy de Valmont sera glissé dans le colis.

Il est à noter que le CCAS a largement contribué à la fourniture des masques en tissu, distribués gratuitement lors du déconfinement.

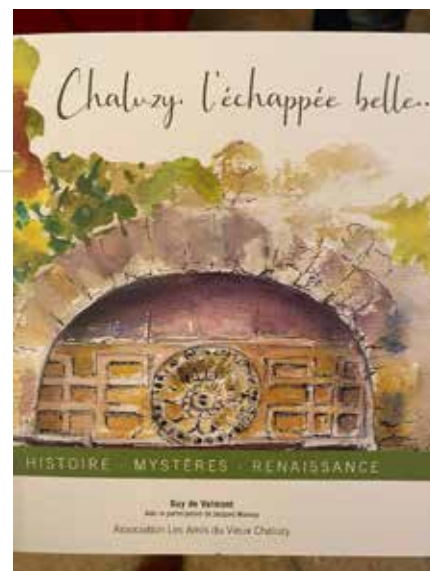
Journées du Patrimoine



Le Samedi 19 et Dimanche 20 septembre 2020, Janine et Jean-Louis CHAUSSARD ont exposé leurs œuvres ainsi que celles de leur fils Claude (Duo d'Aquarelles et de photos de structures improbables) au sein de l'Eglise de Chaluzy. De 10 heures jusqu'à 19 Heures, ils nous ont accueilli avec gentillesse et nous ont guidés dans la découverte de leurs créations. De l'aquarelle, peinture à l'huile, tableaux de paille collée, photos originales ou imagerie numérique, nous avons pu apprécier la justesse et la précision des artistes et savourer leur passion. Un délicieux moment de partage et de bonne humeur.



Chaluzy, l'échappée belle !



D'une petite église en ruines, l'association « Les amis du vieux Chaluzy » a redonné naissance à un modeste, mais superbe témoignage de l'art roman. C'est l'histoire de cette renaissance que Guy de Valmont nous raconte dans son livre « Chaluzy, l'échappée belle ». Nos anciens le découvriront dans leur colis, offert par la municipalité. Les plus jeunes peuvent se le procurer auprès de l'association des Amis du Vieux Chaluzy.

RAMPE

*Les ateliers
reprennent le
25 septembre
à St Eloï !*

*La partie administrative
est ouverte !*

*Tous les vendredis des
semaines impaires*



Au plaisir de toutes vous rencontrer !



Centre Socioculturel Roger Gribert

1 rue PV couturier

58160 IMPHY

Tél. 03 89 90 78 00

 Animation au Centre Imphy

Responsable RAMPE

Adeline DENUET

ram.csimphy@gmail.com

ANNULATIONS

EN RAISON DE LA RECRUESCENCE DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID 19, BEAUCOUP DE MANIFESTATIONS ONT ÉTÉ ANNULÉES.

- Le marché de Noël
- Le repas du CCAS, organisé par le comité des fêtes, tant attendu de nos anciens. Il sera remplacé par la distribution par les élus de colis pour les personnes âgées de 70 ans et plus. Colis auquel s'ajoutera le livre « Chaluzy, l'échappée belle » de Guy de Valmont.
- Le repas de la paroisse Saint-Eloi
- La choucroute de l'ASL
- Le Réveillon du comité des fêtes
- Les 23^{ème} Internationaux de tennis Nevers-Nièvre (4 au 11 octobre 2020)
- Les réunions de quartiers sont également annulées.
Afin que chacun puisse s'exprimer, nous mettons à disposition un coupon ci-dessous.

Votre avis nous intéresse

Nous n'avons pas pu vous écouter lors de réunions de quartiers.
Faites-nous part de vos suggestions pour améliorer la vie de la commune.
Les renseignements privés sont facultatifs, et confidentiels.
Vous pouvez recopier ce coupon sur papier libre. Glissez-le ensuite rempli dans la boîte de la mairie, ou écrire par mail à la mairie : mairie.st.eloi@orange.fr, ou à la Gazette : lagazette.saint.eloi58@gmail.com.

Nom

Adresse, téléphone, mail

C'est à vous :

.....

.....